

Contrat proposé par **ACTIFORME**  
*Assureur des Métiers du Sport & de la Forme*

**Cabinet CHATENAY ASSURANCES**

*Assureurs Conseils Associés*

74, rue J. Longuet BP 33 92293 CHATENAY MALABRY Cx

Tél : 01 43 50 31 93 - Fax: 01 43 50 14 00

Email: chatenayassurances@wanadoo.fr

Agent SwisLife et Courtage d'Assurances.

RC Nanterre N°A 326 815 024

Garantie financière et assurance de Responsabilité Civile

Professionnelle conformes aux articles 530-1 et 530-2 du

Code des Assurances.

---

et souscrit auprès de

**Swiss Life**

Assurances de Biens

Entreprise régie par le Code des Assurances

86, boulevard Haussmann - 75380 PARIS Cx 08

RCS Paris 391 277 878



SwissLife

---

**ACTIFORME**

**ASSURANCES & PATRIMOINE**

Document non contractuel

Dépliant RC - Com. N° 6 D - maj 010106

**RESPONSABILITE  
CIVILE**

**Centres Sportif & de  
Mise en Forme**

**Métiers de la Forme  
& du Bien-Etre**

**Esthétiques & Beauté**

**Coach**

**ACTIFORME**<sup>®</sup>  
L'ASSUREUR DES METIERS DU SPORT & DE LA FORME

## OBJECTIF DU CONTRAT

- **Garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qui peut vous incomber, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels ou matériels garantis, causés aux tiers, dans le cadre des activités proposées par votre entreprise ( quelle que soit sa forme juridique ), déclarées à votre contrat, et assurées par ce dernier.**
- **Répondre ( pour les activités physiques et sportives ) à l'obligation d'assurance édictée à l'article 37 de la Loi 84.610 du 16 juillet 1984, modifiée par la Loi 92.652 du 13 juillet 1992, et complétée par le Décret 93.392 du 18 mars 1993.**

## AUJOURD'HUI ETRE RESPONSABLE D'ENTREPRISE, C'EST...

**Connaître** ses obligations pour y répondre

---

**Prévoir** les risques pour les éviter

---

**Préserver** son entreprise

---

### La RESPONSABILITE CIVILE

des « Professions du sport », c'est l'assurance d'être garanti conformément à la Loi précitée.

## Exemples de sinistres

- **En pièce humide, sur un sol glissant, un adhérent glisse, se casse une jambe et reste atteint de lourdes séquelles.**

Il recherche la responsabilité du Centre sur le fait que, pendant un nécessaire instant de nettoyage des douches, le sol avait été laissé sans protection particulière...

- **En cours collectif, un adhérent fait une mauvaise réception au step, tombe sur une proche machine de musculation, et se blesse grièvement.**

Il recherche la responsabilité du Centre, au motif exclusif que le parc de machines se trouvait trop près de l'endroit ou était dispensé le cours collectif..."

- **En quittant son Centre et en descendant l'escalier qui mène du 1<sup>er</sup> étage à la sortie située au rez-de-chaussée, un adhérent rate une marche, tombe et reste sérieusement blessé.**

Il recherche la responsabilité du Centre...

- **Dans un sauna, un adhérent se brûle au 2<sup>ème</sup> degré au niveau du mollet, sur une buse de sortie de vapeur.**

Il recherche la responsabilité du Centre, au motif exclusif que la buse n'avait plus de protection...

## DETAIL DES GARANTIES

### Le contrat Responsabilité Civile ACTIFORME

est présenté ( dans le cadre des activités sportives ) dans l'esprit d'une garantie « tous risques sauf », puisqu'à part quelques exclusions concernant des activités sportives spécifiques et réputées à « haut risque », toutes les autres activités sportives sont garanties...

Les activités annexes rencontrées couramment dans les Centre telles que « garderie d'enfants - club house & restauration rapide - vente, sans fabrication, de produits diététiques, de beauté, de matériel et d'articles de sport - location de matériel sportif - salons de kinésithérapie, coiffure, soins esthétiques et d'amincissement », sont également garanties d'office dans notre contrat ( à condition bien entendu que les kinésithérapeutes, esthéticiennes, coiffeuses, soient diplômés et préposés de l'assuré ).

### TARIFS

La cotisation annuelle varie en fonction de l'activité précise, du nombre de personnes travaillant dans l'entreprise ( salarié ou non ), et/ou de votre chiffre d'affaires hors taxes, selon le cas...

Exemples de tarifs annuels ttc 2006 :

Coach sportif travaillant seul : 250 € \*

Club sportif 7 personnes et CA 300.000 € : 420 €

\* Réduction Coach en création : nous contacter ...

### COMMENT SOUSCRIRE ?

Pour tous renseignements et souscrire à ce contrat veuillez appeler notre Cabinet au : 01 43 50 31 93